

« Les sols sont un patrimoine à préserver et à transmettre »

Entretien avec

Raphaël Dormoy,

chargé de mission Transition écologique, mairie de Ris-Orangis (Essonne).

L'ESSENTIEL

► Pour proposer des espaces naturels de qualité à ses habitants, la municipalité de Ris-Orangis (Essonne) met en œuvre plusieurs projets, de l'expérimentation Objectif Zéro artificialisation nette aux jardins familiaux mis à disposition des particuliers pour une culture maraîchère sans pesticide. Cette commune populaire de la grande banlieue parisienne dispose d'un atout : une grande surface de friches industrielles et agricoles. Cependant, l'injonction à construire des logements est forte. La voie est étroite pour créer une ville de demain connectée au vivant.

La Santé en action : Pourquoi Ris-Orangis a-t-elle rejoint le programme Territoires engagés pour la nature ?

Raphaël Dormoy : La ville est engagée dans la transition écologique de plusieurs façons, et ce programme de l'Office français de la biodiversité (OFB) en est une déclinaison. Ris-Orangis a été la seule commune francilienne retenue en 2021 lors de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour l'expérimentation Objectif Zéro artificialisation nette (ZAN), qui vise à préserver les sols naturels, agricoles ou forestiers. Être lauréat est motivant pour une ville populaire de 30 000 habitants dans la grande couronne de la banlieue parisienne. Dans le cadre de ce projet d'une durée de trois ans, nous effectuons une cartographie des sols urbains afin de connaître leur nature et d'évaluer leurs fonctionnalités écologiques. Cette démarche devrait bouleverser la mise en œuvre du plan local d'urbanisme (PLU) :

les sols ne sont plus appréhendés comme de simples surfaces sur lesquelles construire, mais comme un patrimoine à préserver et à transmettre. La situation est cependant assez complexe : des terrains appartiennent à la commune, aux propriétaires privés, d'autres à l'opérateur d'État Grand Paris Aménagement ou encore aux bailleurs sociaux. Notre projet est repris au niveau de notre agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, amplifiant la portée des résultats à l'échelle de l'outil de la planification territoriale, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

S. A. : Comment conjuguer l'artificialisation des sols et les projets de reconexion des habitants à la nature ?

R. D. : Nous réalisons parallèlement un Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour faire l'inventaire des espaces naturels sur notre territoire et recenser les espèces y vivant. L'objectif est d'élaborer un PLU qui sanctuarise les sols de qualité et les habitats favorables à la biodiversité. Une des particularités de Ris-Orangis est que les friches représentent encore un tiers de sa surface. Cependant, la pression qui s'exerce sur le foncier pour y construire des logements demeure forte, car la commune est située à un carrefour, desservie par plusieurs lignes de transports en commun et bordée de deux grands axes routiers. Le défi est de réaliser cette transition écologique tout en construisant la ville. Par exemple, nous venons de terminer un chantier participatif sur la friche du Pré-aux-vaches, que nous avons réalisé avec une trentaine d'étudiants de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Ces derniers ont proposé un aménagement futur

du site en fonction de son histoire, de son écologie et des perceptions exprimées par les habitants. Ce chantier pédagogique, ouvert à tous, a permis une réappropriation par les riverains d'un espace de proximité de 4 hectares, en recréant des connexions urbaines, en réalisant des aménagements avec du matériel végétal prélevé et transformé sur place et en guidant les espaces de déambulation. Par ailleurs, une autre friche de 11 hectares, destinée au départ à la création de logements, a été convertie en terre de culture, avec l'installation sur 6 hectares de deux maraîchers travaillant en agriculture biologique, qui écoulent leur production en vente directe ; la ferme urbaine de l'Aunette a été inaugurée en 2023.

S. A. : Les habitants sont-ils partie prenante de ces actions ?

R. D. : Il est important que tous soient associés. Nous venons d'évoquer le chantier participatif de la friche du Pré-aux-vaches. Une autre expérimentation de démocratie participative conduite sur toute une année a permis de définir l'évolution d'un parc urbain dégradé de 3,7 hectares, le parc de La Theuillerie. L'ensemble des usagers (les riverains, le collège et le centre d'affaires à proximité, les associations, etc.) et les gestionnaires du site (service Espaces verts, service Propreté, police municipale) ont été associés à chaque étape du diagnostic. Cette démarche avec environ 70 parties prenantes actives a permis aux équipes de maîtrise d'ouvrage de gagner du temps sur les objectifs de réhabilitation de cet espace et sur son plan d'aménagement. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, nous déployons avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) des protocoles de sciences

participatives. Un groupe de Rissois s'est mobilisé sur l'identification des arbres patrimoniaux de la ville et sur leur recensement. Un autre s'est penché sur l'étude des Sauvages de mare, la flore spontanée qui pousse aux pieds des murs : pour cela, nous avons demandé aux agents des Espaces verts de ne plus couper cette végétation. Ce changement de pratique doit être accompagné pour faire évoluer les représentations de l'espace public, en particulier auprès des riverains qui pourraient se plaindre de l'aspect peu entretenu des rues.

S. A. : Avez-vous mis en œuvre des actions dédiées aux enfants ?

R. D. : À la suite d'une demande du conseil municipal des enfants, le projet Composteurs dans les écoles a été lancé. La maison de l'Environnement de Grand Paris Sud nous a accompagnés pour cette expérimentation associant les services de la municipalité et le personnel de l'Éducation nationale. Une pesée des bio-déchets a été organisée dans les cantines des huit écoles élémentaires ; des composteurs ont été installés dans trois d'entre elles avec un objectif de cinq écoles outillées d'ici la fin d'année. Les référents de chaque site suivent une formation certifiante, et les enfants sont pleinement partie prenante du dispositif qui est lui-même en lien avec les jardins pédagogiques de leurs écoles. Dans un établissement différent, c'est la cour qui va être complètement désartificialisée au profit d'aménagements favorisant le bien-être des enfants et la biodiversité (arbres, mare pédagogique, etc.). Depuis la rentrée 2023, nous expérimentons également une formation pour une classe de CE2 : Voyage au pays des arbres est une initiative labellisée Cité éducative¹. Les élèves découvrent, au fil des saisons et à travers des ateliers pratiques à l'école et en forêt, l'univers des arbres, leurs rôles, leurs cycles, leurs besoins, pour mieux s'émerveiller du vivant qui les entoure. Dans le cadre de la Cité éducative toujours, tous les élèves de CM1 et de CM2 bénéficient du dispositif Savoir rouler à vélo : c'est une formation d'une vingtaine d'heures pour apprendre à faire du vélo en toute sécurité en ville ; ce sont près de 1 000 enfants qui ont été formés cette année.

S. A. : Est-ce la ville qui a identifié ce besoin de contact avec la nature ?

R. D. : Ce besoin est un implicite. Les Rissois se sont d'ailleurs pleinement appropriés les espaces verts de qualité qui ont été aménagés, que ce soit la coulée verte créée en 2015 ou la piétonisation de 2 km le long des berges de la Seine en 2020. On y vient pour de la marche rapide, de la course à pied, des promenades dominicales. Sur ces 2 km, 11 habitats naturels, 50 espèces d'oiseaux et de nombreuses espèces de chauves-souris, dont trois sur les listes rouges d'espèces menacées viennent d'être répertoriées. C'est fabuleux ! Par ailleurs, la municipalité met à disposition des habitants des jardins familiaux, avec une charte encadrant la culture maraîchère à usage personnel sans pesticide. Aujourd'hui, 256 familles bénéficient d'une parcelle de 100 m², 200 autres sont en attente. Ce lieu, verdoyant et paisible, malgré la proximité de l'autoroute A6, est un espace vert collectif, chacun peut se promener dans les allées communes. Voilà qui met aussi la nature à proximité, presque en bas de chez soi.

S. A. : Ces lieux renforcent-ils le lien social et le bien-être des Rissois ?

R. D. : S'agissant des jardins familiaux, c'est évident. Ces espaces ont une vraie vocation écologique et sociale. Les jeunes s'y rendent pour se retrouver dans un lieu beau et calme. Des personnes de 14 nationalités différentes y font pousser des légumes en lien avec la cuisine de leur culture ; elles sont fières de cette production personnelle qui leur apporte aussi un bien-être alimentaire et économique. Nous avons également un projet citoyen de plantation de fruitiers en ville, selon le principe de la ville productive, connectée au vivant. Prendre soin de l'autre et du vivant qui nous entoure, c'est un horizon d'espérance qu'il faut viser au regard des projections forcément anxiogènes sur le changement climatique et sur la perte de biodiversité. Le lien fondamental entre transition écologique et santé devrait être l'un des axes forts de nos actions à partir de la rentrée de septembre 2024. Ris-Orangis est ainsi tout juste lauréate du dispositif

Les Bienfaits de l'environnement sur la santé, proposé par le groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement (Graine) Île-de-France. C'est une formation de 4 jours, soutenue financièrement par l'Agence régionale de santé (ARS) et par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (Drieat). Il s'agit de donner aux animateurs et aux agents de notre municipalité en lien avec différents publics (service Jeunesse, service Retraités et Temps libre, atelier Santé-Ville, etc.) les connaissances et les outils pour intégrer les aspects bien-être, environnement et santé dans leurs pratiques d'animation.

S. A. : Quels partenaires soutiennent vos actions ?

R. D. : L'Ademe nous accompagne financièrement pour structurer la démarche d'Objectif ZAN. Sur ce programme, nous travaillons également avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), la Caisse des dépôts et consignations, le bureau d'études essonnien Sol Paysage. Sur les autres projets, nous fonctionnons avec de nombreux partenaires institutionnels, avec, par exemple, des financements de l'Agence régionale de la biodiversité et du Conservatoire des espaces naturels qui dépend du département. Le budget d'une ville de 30 000 habitants, avec les contraintes actuelles liées à la hausse de l'énergie ou à la réforme de la taxe d'habitation, ne peut supporter ce type de projet sans financements extérieurs. Cela dit, en se positionnant comme laboratoire d'expérimentations pour la transition écologique, la municipalité se trouve au cœur d'un réseau qui facilite le travail d'identification pour trouver de nouveaux partenaires. ■

Propos recueillis par Joëlle Maraschin, journaliste.

1. Lancé en septembre 2019, le programme des Cités éducatives vise à dynamiser les quartiers prioritaires de la ville (QPV) au travers d'une mobilisation autour de l'enjeu éducatif coordonnée par la préfecture, les services académiques et les collectivités territoriales.